

Le 8 novembre 2017

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Objet : Ajustement de la compensation de la prime sans ractopamine Semaines 41 à 44 du pool de la fête de l'Action de grâce

Madame, Monsieur,

Les montants de compensation pour la prime sans ractopamine sont établis en fonction de calculs précis qui tiennent compte des prix du marché : le prix moyen du maïs, le prix moyen du soya et le prix de pool pour l'entente Qualité Québec de la semaine précédente.

Étant donné que la prime couvrant les porcs livrés durant la période du 8 au 14 octobre 2017 a été calculée avec un prix de pool préliminaire de 113 \$/100 kg et de 120 \$/100 kg pour les abattages du 15 octobre au 4 novembre 2017, nous avons ajusté la prime sans ractopamine en tenant compte du prix de pool final de 138.04 \$/100 kg à l'indice 100.

Ces modifications sont considérées dans l'ajustement des semaines concernées qui vous est versé aujourd'hui :

ATrahan - Ajustement de la prime sans Paylean			
Semaines	Prix pool final	Prix pool préliminaire	Ajustement \$/kg
2017-41	0.0057 \$	0.0017 \$	0.0040 \$
2017-42	0.0057 \$	0.0028 \$	0.0029 \$
2017-43	0.0057 \$	0.0028 \$	0.0029 \$
2017-44	0.0057 \$	0.0028 \$	0.0029 \$
Olymel - Ajustement de la prime sans Paylean			
Semaines	Prix pool final	Prix pool préliminaire	Ajustement \$/kg
2017-41	0.0063 \$	0.0023 \$	0.0040 \$
2017-42	0.0063 \$	0.0034 \$	0.0029 \$
2017-43	0.0063 \$	0.0034 \$	0.0029 \$
2017-44	0.0063 \$	0.0034 \$	0.0029 \$

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché